



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## Internet

Question écrite n° 100169

### Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie sur le fait que, courant 2004, la direction régionale de Lorraine de France Télécom avait publié une liste de communes devant être raccordées à l'ADSL courant 2005. Or, la municipalité de Chémery-les-Deux constate que le second semestre de 2006 est entamé et que, malgré tout, les communes de Chémery-les-Deux, Menskirch, Dalstein et Ebersviller ne sont toujours pas raccordées. Une telle situation est extrêmement regrettable pour la crédibilité des indications fournies par France Télécom. Elle souhaiterait qu'il lui indique quelles sont les raisons de ce retard et pourquoi des explications n'ont pas au moins été fournies aux communes concernées.

### Texte de la réponse

France Télécom, dans le cadre de son plan internet haut débit pour tous, continue de déployer l'ADSL dans le département de la Moselle. La quasi-totalité des noeuds de raccordement sont maintenant ouverts à l'ADSL. Les quatre derniers noeuds de raccordement restant à équiper le seront d'ici fin avril 2007. L'ouverture du commutateur de Dalstein à l'ADSL était initialement envisagée avant la fin de l'année 2005, mais le réseau de fibres optiques de France Télécom dans la Moselle a été endommagé à plusieurs reprises par une entreprise de travaux et France Télécom a dû modifier ses priorités d'investissement pour en assurer la réparation. Le noeud de raccordement de Dalstein a été ouvert à l'ADSL le 5 décembre 2006. Les abonnés des communes de Dalstein, Chémery-les-Deux, Menskirch et Ebersviller peuvent alors bénéficier de cette technologie.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 100169

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** industrie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 juillet 2006, page 7444

**Réponse publiée le :** 23 janvier 2007, page 858